



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 21 novembre 2008**

05-05 PRODUITS IRRECOUVRABLES - ADMISSION EN NON VALEUR DE TAXES ET PRODUITS COMMUNAUX

Quelques remarques au sujet de ces admissions en non-valeurs.

Tout d'abord nous ne mettons pas sur un même plan les admissions en non valeur concernant la restauration scolaire ou les activités périscolaires (environ 3% du montant) et celles qui concernent les droits de voirie (environ 25%) et la plus grosse rubrique intitulée divers où les montants sont importants (environ 70% du montant)

Nous espérons que les moyens utilisés pour récupérer ces sommes dues sont les mêmes pour tout le monde et capable de déceler les arnaques du style liquidation judiciaire pour mieux rebondir ailleurs ou avec un autre nom.